

La ville diffuse : définition et gouvernance

Traduction

Francesco Indovina

Traducteur : Maria Giulia Lambertini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/craup/4128>

DOI : 10.4000/craup.4128

ISSN : 2606-7498

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Francesco Indovina, « La ville diffuse : définition et gouvernance », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], Matériaux de la recherche, mis en ligne le 22 juin 2020, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/craup/4128> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.4128>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.



Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

La ville diffuse : définition et gouvernance

Traduction

Francesco Indovina

Traduction : Maria Giulia Lambertini

Ce texte est une traduction de Francesco Indovina, « La città diffusa: cos'è e come si governa », paru dans Francesco Indovina (dir.), *Territorio. Innovazione. Economia. Pianificazione. Politiche. Vent'anni di ricerca al Daest*, Venezia, Iuav, 1999.

Avant-propos

- 1 Dans le respect de la nature du *position paper*, les notes qui suivent ont été organisées comme une sorte de suite de « thèses » sur le sujet. Afin d'éviter tout malentendu, il nous a paru utile de fournir des éléments d'argumentation, justifiant le contenu explicite ou implicite de chaque thèse.

1. Forme autonome ou évolution ?

- 2 La *ville diffuse* ne constitue pas une forme d'organisation de l'habitat autonome et indépendante, mais plutôt la transformation de différentes formes d'« occupation » du territoire.
- 3 L'hypothèse évolutive est celle qui correspond le mieux aux résultats de l'analyse des transformations du territoire. En effet, il semble impossible d'identifier un quelconque élément ayant un caractère de « fondation », mais on peut en revanche observer plusieurs étapes plus ou moins clairement délimitées dans le passage de la campagne à la *ville diffuse*.
- 4 De plus, le point de vue évolutif, pour ainsi dire, permet de proposer à la discussion la thèse selon laquelle la « ville » constitue la « niche écologique de l'espèce », c'est-à-dire que l'habitat humain tend à se matérialiser sous forme de « ville ». En d'autres termes,

la ville tend à « l'emporter » sur les autres formes d'organisation du territoire ; quelle que soit la structure que l'habitat prend, il tend à évoluer vers une forme en rapport avec la ville. De manière générale, mais dans ce cas également, cela signifie que la transformation est fortement influencée par la culture urbaine et il ne s'agit donc pas d'une évolution fortuite, mais régie par des liens de causalité.

- 5 Dans ce contexte, la ville doit être considérée moins sous l'angle de ses caractéristiques physico-morphologiques (densité, intensité et absence de solutions de continuité), que de ses attributs de fonctionnalité et de relations sociales. La terminologie *ville diffuse* serait justifiée seulement en tenant compte de ce changement d'optique. Nous pouvons argumenter que, sans nier l'évidence, les caractéristiques physico-morphologiques ont une certaine importance dans la définition du concept de « ville ». Le passage d'un urbanisme dispersé à la *ville diffuse* correspond d'ailleurs à un processus de densification et d'intensification physique. Toutefois, c'est à la fonctionnalité et à l'aspect social qu'il convient de porter une attention majeure.

2. Un processus évolutif

- 6 Il semble bien impossible d'établir une sorte de « loi générale » régissant la formation de la *ville diffuse*, mais il est légitime de chercher à identifier certaines constantes dans les transformations de l'organisation du territoire et de retracer la logique qui conduit à ces transformations. C'est ce que nous nous proposons de faire ici. Bien évidemment, les simplifications ne reflètent pas fidèlement la richesse des processus, mais ont le mérite de rendre explicites les différentes étapes.
- 7 Une baisse de la demande de travail dans le secteur agricole, à une période historique donnée, déclenche un mouvement d'émigration (à l'étranger ou vers d'autres régions du pays) et la généralisation de structures agricoles de taille moyenne et, pendant longtemps, florissantes. C'est notamment de cette « famille » de propriétaires terriens que se détachent, dans un deuxième temps, certains de ses membres, pour des raisons diverses : baisse de la rentabilité de l'exploitation agricole, progrès technologique qui réduit les besoins de main-d'œuvre, ou encore nouvelles aspirations sociales. Toutefois, ces départs ne sont pas toujours synonymes d'émigration, car il est possible de trouver du travail au niveau local (pris au sens large), dans les secteurs industriels et tertiaires.
- 8 C'est ainsi que le processus évolutif susmentionné se déclenche.
- 9 Cette nouvelle source de revenu vient s'ajouter aux revenus tirés de la terre, donnant ainsi lieu à des processus d'accumulation et de fragmentation, en quelque sorte de la « société paysanne ». Dans le même temps, sous l'effet de mutations sociales, de nouveaux modèles de vie s'imposent et les ressources accrues de la famille donnent lieu à une première vague de développement urbain (diffus), qui s'accompagne d'une amélioration des conditions de logement, la formation de nouveaux types de foyers, et offre une représentation symbolique de l'évolution du statut social. D'anciens bâtiments agricoles sont rénovés, de nouveaux logements construits (souvent complètement ou partiellement autoconstruits) sur des parcelles agricoles familiales non équipées du point de vue urbanistique, à l'exclusion d'un réseau d'infrastructures, souvent modeste. À l'amélioration de la maison (plus spacieuse, plus moderne, plus équipée en termes de technologie, etc.) ne correspond pas d'amélioration en ce qui concerne les services. C'est justement la connotation diffuse et, en un sens, anarchique

- de ce développement urbain qui n'aurait pas permis une mise en adéquation des services collectifs, quand bien même elle aurait été souhaitée (mais ce ne fut pas le cas).
- 10 Cette évolution de l'habitat constitue une première étape de la transformation : de l'habitation liée directement à l'activité agricole, au lieu de résidence « autonome » (même, si dans beaucoup de cas, l'activité agricole est encore synonyme de « subsistance »).
 - 11 En effet, c'est parce que la « maison » n'est plus liée de manière fonctionnelle à l'activité agricole que nous pouvons qualifier ce développement urbain de « diffus », en contraste-contrapposition avec le mouvement de concentration urbaine, d'un côté, et avec la relation fonctionnelle maison-domaine de l'autre.
 - 12 Le développement de la petite entreprise (évolution des « travaux à domicile » et des activités artisanales et, parfois, utilisation et mutualisation des expériences et des relations tirées du travail à l'usine) ajoute une nouvelle pierre à l'évolution structurelle du territoire. En effet, les petites entreprises tendent à s'implanter de manière « diffuse ». Elles ne suivent pas une logique d'« agglomération » car elles n'ont pas vraiment besoin de la proximité d'autres entreprises et les services demandés sont modestes ; il s'agit essentiellement d'entreprises liées par une relation d'exclusivité, de « dépendance » à une entreprise plus grande (peut-être pas la première de la chaîne de sous-traitance), fruit d'un processus complexe de décentralisation productive « dans le territoire ». À ce stade historique du développement urbain, on observe une interpénétration très étroite entre le territoire et le système de production : avec cette organisation, le système de production assimile en quelque sorte l'infrastructure reliant les services « décentrés » au transport « interne » de l'usine.
 - 13 Au fil du temps, une partie de ces entreprises trouve sa place sur le marché (à travers la vente directe au consommateur, également) s'affranchissant ainsi, bien que partiellement, de sa dépendance à des entreprises plus grandes. Il s'agit d'une des composantes qui, depuis les années 80, ont entraîné la croissance d'une économie fondée sur les petites et moyennes entreprises.
 - 14 En plus de faire évoluer les bâtiments, cette transformation fait croître la demande d'infrastructures (il n'est pas rare qu'une activité soit relocalisée le long de routes très empruntées, qui prennent l'aspect de « route commerciale »).
 - 15 Nouvelle étape de transformation du territoire, qui résulte aussi bien de dynamiques internes dans les zones « diffuses » que des transformations intervenues dans la ville concentrée : au fil de leur évolution, les villes moyennes à grandes ne présentent plus de conditions satisfaisantes ni pour certains secteurs de production, ni pour certains segments de population.
 - 16 Certaines entreprises localisées dans les villes de plus grande taille (dites compactes ou concentrées) optent finalement pour une relocalisation dans le territoire diffus, qui commence à présenter des opportunités et des infrastructures suffisamment développées. Les avantages peuvent être de différentes natures : la nécessité d'agrandissement, pas toujours possible au sein du tissu urbain consolidé ; les difficultés de transport et donc d'approvisionnement ; les avantages qui peuvent découler de la reconversion du lieu d'implantation ; les plus grandes opportunités offertes par un marché du travail décentralisé ; les « aides » proposées sur les nouveaux lieux d'implantation ; etc.

- 17 Il s'agit d'évènements peu nombreux mais significatifs, qui enrichissent les fonctions du territoire diffus et font croître les relations entre ses différentes parties (la plupart de ces entreprises sont, en effet, multidirectionnelles dans leurs relations économiques, productives et de services).
- 18 Les familles sont également impactées par ce mouvement. Pour certaines d'entre elles, l'installation au sein du territoire diffus n'est pas sans avantages, notamment en termes de coût de la vie, et en particulier de logement. Se loger dans le « diffus » revient moins cher que dans la ville concentrée. Le coût de la vie y est aussi généralement beaucoup plus bas.
- 19 L'impact éventuel en termes de fatigue, de frein à la mobilité et d'offre de services limitée est ressenti plutôt sur le moyen terme.
- 20 Par ailleurs, le « diffus » génère sa propre demande de travail, très attirante pour de jeunes couples. La contraction de l'expansion des activités productives et tertiaires au sein de la ville concentrée, qui assèche la demande de travail est compensée par un plus grand dynamisme du marché du travail dans le diffus.
- 21 En termes d'habitat, on doit d'ailleurs signaler que des opérations de construction de logements à visée sociale ou coopérative se localisent dans le « diffus », pour des raisons de coût et de disponibilité de terrain, donnant ainsi naissance à une concentration résidentielle.
- 22 Dans cette phase, on assiste à une augmentation de la population installée, essentiellement en provenance de centres plus grands, porteuse d'une « culture urbaine », demandeuse de services et affichant des modes de vie de type urbain.
- 23 Cette caractéristique semble d'une certaine importance pour qualifier l'évolution de l'organisation du territoire. L'habitat diffus s'enrichit de fonctions et de services qui modifient par leur quantité et leur qualité ses caractéristiques.
- 24 L'augmentation de la dotation en services à la production est la conséquence de relocalisations productives et du dynamisme des entreprises « indigènes ».
- 25 Elle s'accompagne de la multiplication de services, privés ou publics, destinés aux familles, conséquence de la croissance de la population, de ses caractéristiques socio-économiques et son mode de vie.
- 26 De plus, l'addition des populations urbaines et « diffuses » aux caractéristiques nouvelles donne lieu à la formation de zones d'activité économique de type métropolitain. Ainsi se développent en territoire diffus des activités commerciales, mais pas uniquement, de niveau métropolitain (hypermarchés, centres commerciaux, grandes structures de divertissement, équipements sportifs, etc.) qui vont desservir la totalité de la zone.
- 27 La répartition sur le territoire de ces services ne suit pas une logique d'agglomération, mais de distribution : à quelques exceptions près, on trouve peu de zones spécialisées. La localisation de ces services semble être dictée surtout par l'accessibilité. Le réseau d'infrastructures suit et finit évidemment par permettre ce processus de structuration du territoire.
- 28 Cette nouvelle dotation et implantation de services à la production et aux familles détermine une relation fonctionnelle entre les grands centres urbains et le territoire urbanisé. En réalité, on remarque une certaine réciprocité dans les relations fonctionnelles entre le diffus et le concentré. Cette observation est d'une grande

importance pour l'atténuation des éléments hiérarchiques et pour la connotation de *ville diffuse*.

- 29 Il convient de souligner que les étapes ainsi retracées constituent une schématisation d'un processus moins linéaire et plus chaotique dans la réalité. Elles permettent néanmoins d'observer des dynamiques et de faire émerger les relations entre les processus économique-sociaux et la structuration de cette « nouvelle » forme d'organisation de l'espace.

3. Généralités ?

- 30 Suite aux études menées sur les nouvelles morphologies du territoire, on a supposé que la *ville diffuse* (ou tout autre nom donné à un phénomène similaire) représentait un phénomène généralisé ; de là à le considérer comme une tendance urbanistique fondamentale, il n'y a qu'un pas.
- 31 Il convient toutefois de souligner, et de tenter d'expliquer, pourquoi ce processus a concerné uniquement certaines zones du pays [NdT : l'Italie], notamment certaines régions du nord et, parfois, du centre.
- 32 Nous pourrions argumenter que les régions où cette forme d'organisation de l'espace s'est manifestée correspondent à celles où les petites et moyennes entreprises ont connu un fort développement et que, pour l'essentiel, la *ville diffuse* va de pair avec l'explosion de ces formes d'entreprise. Il est évident que le trait spécifique de ces entreprises n'est pas seulement la « taille », mais aussi et surtout leur origine et leurs relations étroites avec le tissu social local. Des relations qui ne sont pas juste économiques, mais sociales et de « sens ».
- 33 En même temps, nous avons pu observer que, dans la « construction » de la ville diffuse, l'aspect productif (avec la naissance de typologies immobilières spécifiques) s'accompagne d'un aspect de type consommation, avant tout en matière de logement, avec la recherche de situations plus avantageuses et qui satisfont de nouvelles préférences pour un habitat non concentré (maison individuelle, objectif social mais aussi mode de vie).
- 34 Cette dimension de consommation de logement en territoire diffus a été soutenue par des travaux de construction conventionnés et subventionnés, à la recherche de terrains moins chers que les rares terrains disponibles dans les villes concentrées.
- 35 Ces observations, liées à la production et à la consommation, saisissent seulement une partie de la réalité. Elles expliquent où la *ville diffuse* s'est implantée et développée, mais ne nous disent rien sur le phénomène inverse.
- 36 Il nous paraît nécessaire de réfléchir sur certaines données structurelles du territoire. La première est sans doute l'appréhension du *territoire agricole*. Il semble qu'en présence d'une agriculture fondée sur le modèle de la grande entreprise (de type capitaliste) ou sur la propriété concentrée (grande propriété foncière), ou encore là où l'activité agricole se présente comme une activité rentable, le processus d'urbanisation diffuse ne prenne pas racine, même avec le développement de petites et moyennes entreprises (tous les avantages économiques, dans ce cas, se concentrent sur l'agriculture).

- 37 C'est justement dans le fait que l'urbanisation de la campagne trouve son origine dans la perte des avantages préexistants que nous devons chercher les conditions permettant le processus de fragmentation du territoire agricole.
- 38 C'est la faible rentabilité (absolue ou relative) de l'agriculture associée à la fragmentation de la propriété qui rend possible ce passage. Le processus d'évolution vers la *ville diffuse*, en effet, ne se fait pas par des interventions de grande portée, ni par « lotissements », et encore moins par l'application d'un plan prédéfini. Il se développe par fragments, suite à la libre décision d'individus qui agissent entre les mailles des normes d'urbanisme (ou contre ces normes). C'est dans la phase finale, pour ainsi dire, lorsque la consolidation de la structure diffuse du territoire se fait à travers des opérations de grande ampleur (publiques, privées ou subventionnées), que l'absence de fragmentation n'est plus un obstacle. La rentabilité comparée de l'agriculture et la petite propriété agricole semblent être des conditions nécessaires pour déclencher ce processus, car c'est ainsi que chaque propriétaire active, en autonomie, le processus initial de croissance immobilière diffuse.
- 39 Parmi les autres traits déterminants du territoire, ayant une valeur fondamentale, nous signalons également la dotation en infrastructures, surtout de communication : plus un territoire apparaît riche en infrastructures, plus il favorise le début de ce cycle de développement du territoire qui aboutit à la *ville diffuse*. Il convient également d'observer que plus la dotation en infrastructures est dense, plus l'agriculture est fragmentée.
- 40 Le capital infrastructurel apparaît insuffisant dans l'ensemble, mais il apparaît suffisant pour activer le processus de transformation. La perception de l'aspect critique de cette dotation intervient à une phase plus mature (du point de vue économique et social).
- 41 Enfin, il convient d'évoquer le troisième élément de la structure territoriale : l'existence d'un « réseau » de petits centres (petites villes, villages, agglomérations, etc.), qui apparaît comme une condition de base. Il s'agit d'une mention qui se justifie sur trois niveaux : fonctionnel, social et économique.
- 42 Au niveau économique, les petites et moyennes entreprises tendent à se développer et à tirer leur réussite de l'établissement d'un rapport étroit avec la communauté locale. Il s'agit d'une relation qui lie la communauté à la vie même de l'entreprise, car une sorte de symbiose sociale s'installe entre elle et la population : l'entreprise est source de revenus, la population « fournit » la main-d'œuvre ; une sorte de « stabilité » des intérêts s'établit, les bonnes performances de l'entreprise étant fondamentales pour la communauté. Cela vaut pour chaque entreprise, mais aussi pour la structuration globale des petites et moyennes entreprises, lorsqu'elles tendent à s'organiser sous forme de « district ».
- 43 La communauté montre l'intérêt qu'elle porte aux entreprises de plusieurs façons (infrastructures, demandes politiques auprès d'organismes de niveau supérieur, solidarité politique, etc.).
- 44 La multiplication du nombre d'actifs par foyer fait augmenter le revenu familial, même si le revenu de chacun de ses membres est modeste. Cela fait donc croître l'offre en biens de consommation, d'un côté, et la demande de services, de l'autre. Mais la mise en place de ces services requiert une communauté structurée, c'est-à-dire des *institutions* politiques identifiables, quoique petites. De ce point de vue, un réseau de communes devient un élément fondateur de la possibilité même d'activation du processus

d'urbanisation diffuse du territoire, à savoir l'adéquation (toujours partielle) du capital fixe social aux exigences de la communauté « diffuse ».

- 45 Du point de vue social, du reste, aussi fortes que soient l'impulsion et l'adhésion à de nouvelles formes d'habitat (à basse densité et dispersé sur le territoire), la possibilité d'un « lieu » de socialisation ne demeure pas moins fondamentale pour ces populations. Cette observation ne tient pas entièrement compte des profondes transformations intervenues dans les processus de socialisation et dans ses lieux. La ville diffuse a donné naissance à de nouveaux « non-lieux » de socialisation, comme les postes de péage d'autoroute, les parkings des grands centres commerciaux et les grands complexes de divertissement, etc. Toutefois, ces transformations et ces innovations n'ont pas effacé la nécessité de disposer de « lieux » de reconnaissance plus classiques, qui structurent peut-être moins l'être social (ainsi la « place » au sein de la ville ou du village joue un rôle différent, mais reste un « lieu » classique, peut-être de passage, pour le rassemblement entre jeunes, pour les manifestations de l'être social, etc.), mais qui soient quand même utiles pour montrer son statut social et son dynamisme.
- 46 Du point de vue fonctionnel, un « centre » constitue le lieu où la population « diffuse » peut satisfaire certaines de ses exigences de la vie quotidienne. Même après l'émergence de centres commerciaux et de grandes surfaces éparpillés sur le territoire, sources d'approvisionnement pour la plupart des familles « diffuses », il reste bon nombre de fonctions, commerciales aussi, qui trouvent leurs réponses dans un « centre ».
- 47 Cela montre l'existence de conditions préalables au début de l'urbanisation de la campagne, première étape indispensable du développement d'une *ville diffuse*. C'est justement ce qui explique la diffusion hétérogène du phénomène. Et aussi comment ce phénomène concerne surtout certaines régions européennes, alors que c'est encore le processus de concentration qui semble à l'œuvre dans le reste du monde.

4. Irrégularités

- 48 Le processus de transformation du territoire qui se conclut par la formation d'une *ville diffuse* présente plusieurs niveaux d'irrégularités.
- 49 Les premières irrégularités, en général, se rencontrent à la toute première phase du développement immobilier, comme montré précédemment : les nouveaux bâtiments tirent parti, essentiellement de manière non conforme, des possibilités de construction en zone agricole.
- 50 La construction dans les campagnes présente différents niveaux d'irrégularités : types de construction admis, absence d'un réseau d'égouts, évitement des coûts liés à l'urbanisation, non-respect des normes, etc.
- 51 Les petites entreprises préfèrent le « diffus » pour des raisons de structuration socio-économique, pour les relations avec la « société » locale, mais aussi pour une nette préférence pour l'opacité. Les petites entreprises préfèrent « ne pas avoir pignon sur rue », dans une stratégie d'évitement de leurs obligations fiscales, de contributions sociales, de respect de l'environnement et de relations de travail. L'évasion est un élément constitutif du succès de ces entreprises.
- 52 Cette donnée fondamentale semble significative dans la détermination de la construction sociale et politique de cette population.

- 53 Il faut par ailleurs observer que le type d'habitat de l'urbanisation diffuse et de la *ville diffuse* mène à un isolement social de ses habitants. La maison individuelle limite les troubles de voisinage, mais présente un inconvénient majeur : l'isolement. Nous formulons l'hypothèse (en collaboration avec E. Salzano) que cet environnement semble faciliter des comportements de violence « gratuite » ou disproportionnés par rapport à l'objectif matériel (du meurtre des proches pour se payer des vacances, aux jets de pierres meurtriers sur l'autoroute, à la violence contre les SDF et les étrangers, à l'assassinat de nourrissons, etc.).
- 54 Par ailleurs, l'environnement diffus a été colonisé par le crime organisé, qui reproduit des schémas historiques caractéristiques d'autres régions du pays (remarque suggérée par A. Becchi suite à des recherches en cours).
- 55 Si, d'un côté, il est possible d'identifier dans la *ville diffuse* un taux d'irrégularités intrinsèque au mécanisme de sa construction, il n'existe pas d'éléments significatifs prouvant une relation entre la *ville diffuse* et la diffusion de comportements irréguliers, voire criminels. Toutefois, l'observation des phénomènes suggère que le sujet mérite d'être approfondi.

5. Convergence

- 56 À ce stade, il devrait être clair que par *ville diffuse* on entend une forme particulière d'organisation de l'espace caractérisée par les éléments suivants :
- 57 - un réseau de centres urbains petits et grands, « historiquement » implantés ;
- 58 - un processus poussé d'« occupation du territoire » compris entre ces villes, par des habitants et des activités productives et de services ;
- 59 - l'urbanisation de ce territoire présente une intensité et une densité faibles ;
- 60 - les activités de service, en plus d'être diffuses, sont dimensionnées de manière à pouvoir servir un nombre d'habitants significatifs installés sur le territoire. Par ailleurs, ces services présentent un aspect urbano-métropolitain ;
- 61 - dans l'ensemble, ce territoire apparaît fonctionnellement peu spécialisé ;
- 62 - l'usage que les habitants font de ce territoire est de « type » urbain : chaque partie vit de manière autonome (comme le quartier d'une ville) mais est en même temps fortement intégrée à toutes les autres ;
- 63 - cette organisation du territoire implique un taux de mobilité élevé de la population, ce qui fait que, entre la population installée dans chaque partie du territoire et la population qui utilise cette même partie du territoire, il n'existe aucune relation ou régularité ;
- 64 - au fil du temps, le territoire tend à présenter quelques niveaux de spécialisation sociale.
- 65 Ces fonctionnalités communes sont à la base de l'appellation de *ville diffuse* pour ce type de structure territoriale. Cette définition réunit des éléments qui sont contradictoires entre eux : le caractère diffus n'est pas typique de la ville, du moins pour ce que ce terme indique historiquement.
- 66 Il semble néanmoins intéressant de porter notre attention sur les remarques suivantes :

- 67 - la grande ville, caractérisée certes par une densité et une intensité élevées, présente un « fonctionnement » dans lequel chaque partie dispose d'une autonomie importante, mais est en même temps fonctionnellement intégrée à toutes les autres ;
- 68 - la monocentralité urbaine historique dans le développement de la ville s'est transformée en multcentralité ;
- 69 - la population de la ville concentrée montre une tendance (actuelle) au déclin ; un déclin déterminé par un bilan négatif sur le plan social et sur le plan naturel ;
- 70 - la population qui *utilise* la ville semble bien plus nombreuse que la population qui y est installée ;
- 71 - le dépérissement de plusieurs fonctions (productive, administrative, militaire, religieuse, etc.) fait place à des « vides » qui, de toute évidence, constituent plus un problème qu'une opportunité pour la ville ; toutefois, cette situation tend à réduire la densité et l'intensité de la ville, surtout à l'avenir.
- 72 Ajoutons à ces différents éléments une intégration apparemment croissante des fonctionnalités de *ville diffuse* et de *ville concentrée*. On peut alors émettre l'hypothèse d'une sorte de *convergence* entre les deux formes de ville. Suivant un parcours non linéaire et reconnaissant que convergence n'a pas le sens d'équivalence, cette hypothèse semble d'un certain intérêt.
- 73 Il est un peu tôt pour parler d'influence réciproque : si d'un côté la culture urbaine pèse considérablement sur la structuration de la *ville diffuse*, le rôle de cette dernière sur les transformations de la ville concentrée semble encore incertain.
- 74 Nous sommes face à un processus de transformation qui implique la dilatation de la ville sur un vaste territoire, et des points de concentration de population et de capital. Dans un sens, nous pourrions argumenter que la tradition urbaine du pays tend à se réaffirmer, alors qu'elle semblait avoir été mise à mal par une expansion excessive de nombreuses villes.
- 75 Il est possible de formuler une deuxième hypothèse selon laquelle le processus ne serait pas uniquement de convergence, mais aussi d'*intégration*. Selon cette optique, la *ville diffuse*, qui a adopté une structure organisationnelle du territoire contraire, dans les faits, à la ville concentrée, intègre cette dernière (services, fonctions supérieures, culture, etc.) mais, en même temps, la population de la ville concentrée « utilise » la *ville diffuse* dans un processus d'indifférence fonctionnelle. Précisément un processus d'intégration.

6. La gouvernance

- 76 Le sujet de la gouvernance de la *ville diffuse* pose, principalement, deux questions : comment organiser au mieux la structure territoriale par rapport à la dotation de services ; quel niveau de gouvernance mettre en place. Il convient de commencer par deux observations concrètes.
- 77 L'existence même de la *ville diffuse* passe nécessairement par une grande mobilité, individuelle, privée et motorisée, en raison, précisément, du caractère diffus de l'aménagement du territoire. Au-delà des trajets domicile-travail et domicile-école, toute la mobilité quotidienne tend à augmenter, car en un sens « tout est distant ».

- 78 Deuxième remarque : on constate que là où le caractère diffus prévalait, apparaissent certains signes d'une nouvelle étape qui, tout en maintenant les caractéristiques propres du diffus (basse intensité et densité), laisse entrevoir des processus d'agglomération. Le territoire parsemé de nombreuses maisons individuelles connaît alors une certaine densification, avec une tendance à l'agglomération en particulier le long de certaines artères, reliant les différents piliers du réseau diffus. Dans un sens, la ville diffuse se densifie sous forme de *ville linéaire* ; il s'agit de premiers aperçus, qui méritent toutefois d'être étudiés. Il est probable que cette tendance à l'agglomération soit alimentée par les bâtiments résidentiels publics et l'implantation de services, surtout pour les entreprises.
- 79 Il s'agit d'une tendance très significative : elle tend à affirmer la fonctionnalité de l'agglomération sur le plan des services collectifs et individuels, notamment en matière de socialisation et de vie quotidienne.
- 80 Concrètement, les avantages d'une organisation diffuse du territoire pour les familles et les entreprises sont de courte durée. Ils ont eu leur importance sur le plan directement productif (développement de PME) et pour les familles (amélioration des conditions de logement). Mais après la phase que l'on définit d'« affirmation » (pour les entreprises et pour les familles), apparaissent les limites d'une telle structuration du territoire qui, dans le dynamisme des pratiques sociales de la *ville diffuse*, ont trouvé une potentielle solution dans des processus qui ressemblent à une agglomération.
- 81 C'est justement le succès, pour ainsi dire, de la ville diffuse qui a engendré sa tendance à l'agglomération. Cependant, il ne s'agit pas d'un processus en contradiction avec la nature « diffuse » de cet aménagement du territoire, mais plutôt d'un processus qui améliore la fonctionnalité de la ville diffuse, qui offre des éléments de cohésion morphologique par un réflexe de concentration des personnes, des activités et des fonctions. Il faut donc souligner que les éléments observés, tout en modifiant les traits spécifiques derrière l'adjectif « diffus », tendent à renforcer l'élément nominal de la locution *ville diffuse*.
- 82 La gouvernance des transformations urbaines de la *ville diffuse* devrait aider à renforcer cette tendance. L'élément majeur pour accompagner ce processus est la mise en place d'infrastructures, surtout de mobilité collective, ainsi que la croissance du capital infrastructurel. Si ce capital est indispensable au processus de production, il l'est aussi en matière de fonctionnalité urbaine.
- 83 Cette orientation ne réduit pas la dégradation du territoire, presque entièrement impliqué, à mailles larges, dans le processus d'urbanisation, mais donnerait à la *ville diffuse* une ossature solide pour l'amélioration de son environnement social et de ses *performances* économiques.
- 84 Cet enrichissement ne peut et ne doit pas avoir un but de hiérarchisation du territoire, mais doit plutôt contribuer à renforcer les piliers du réseau et les processus d'agglomération en cours.
- 85 Par ailleurs, la *ville diffuse* apparaît très pauvre en services (par exemple, dans le domaine culturel). Sa population dépasse souvent en taille celle d'une ville moyenne et parfois moyenne-grande, mais elle n'est en général pas aussi richement dotée en services. Cette distorsion devrait être corrigée. En l'absence d'une mise à niveau de ces services, l'environnement culturel de la *ville diffuse* ne correspond pas au niveau de

développement économique qu'elle a atteint. Les centres et éléments majeurs du réseau peuvent et devraient jouer un rôle décisif dans ce domaine.

- 86 Pour finir, la *ville diffuse* souffre d'un déficit de gouvernance. Par son étendue territoriale, elle dépend de plusieurs entités (administrations communales) qui ne peuvent qu'avoir une vision « partielle », alors que sa fonctionnalité présuppose un seul point de vue (celui, justement, de la *ville diffuse*, aussi paradoxal que cela puisse paraître) ou, du moins, une forte intégration entre les différents organismes de gouvernance. Il est connu que les administrations communales impliquées tentent de travailler en collaboration, mais il est aussi évident que des arguments de concurrence et d'« indépendance » tendent finalement à l'emporter (avec un effet d'entraînement assez lourd). Par ailleurs, ces organismes n'ont ni la capacité ni la sensibilité pour mener à bien ces intégrations fonctionnelles et fournir les orientations précises (et non les principes généraux) nécessaires à l'amélioration de l'environnement diffus.
- 87 La question du niveau de gouvernance semble particulièrement importante, mais difficile à résoudre : elle se heurte, en même temps, à une sorte d'indifférence et à la défense de prérogatives existantes et justifiées par une organisation précédente de l'espace. Il ne s'agit pas tant de déployer d'autres éléments d'ingénierie institutionnelle, puisque les institutions semblent succomber sous le poids de leurs réformes, mais plutôt d'activer des processus de planification à large échelle et de mettre en place des politiques cohérentes. Il semble cependant nécessaire d'affirmer que la *ville diffuse* demande aujourd'hui un véritable niveau de gouvernance globale pour libérer les énergies, certes indéniables, mais parfois entravées par des défauts de fonctionnalité et d'organisation. La méconnaissance à ce jour du problème rend la recherche de solutions encore plus complexe.

7. Deux questions en marge

- 88 Il est clair que la *ville diffuse* souffre aujourd'hui de manques importants dans certains domaines, mais il convient de prêter attention au fait que *même* dans plusieurs de ces manques, on retrouve la matrice des identités locales caractérisées de manière négative et non progressiste. L'identité et l'appartenance apparaissent de plus en plus imprégnées d'humeurs individualistes et égoïstes, et sont de plus en plus fragmentées (par exemple, il n'existe pas d'identité de *ville diffuse*). On entend dire que le problème de « gouvernance » n'est pas uniquement une question de fonctionnalité.
- 89 Dans ce contexte, il semble nécessaire de se demander si le processus avorté de formation des « villes métropolitaines » n'a pas été l'occasion manquée pour traiter certains des problèmes posés par les transformations de l'espace auxquelles nous faisons référence dans cet écrit. Nous avons l'impression que traité de ce point de vue, la référence à la ville métropolitaine ne semble pas être un raccourci mais sans doute le juste niveau, par sa fonctionnalité et son sens, auquel traiter le problème. Si l'hypothèse de la « convergence », formulée précédemment, s'avérait vraie, la *ville diffuse* pourrait être « absorbée » dans le cadre d'une métropolisation sans les caractères de hiérarchie accentuée et de différenciation fonctionnelle typique de ces situations, en mettant en avant les éléments positifs des différents niveaux d'organisation spatiale.

Pour prolonger la lecture de cette traduction : « La naissance et la portée de l'expression *città diffusa* », entretien avec l'urbaniste italien Francesco Indovina par Chiara Barattucci.